

**Aux personnels des collèges du Vaucluse**

Le Président Macron et son gouvernement ont fait voter durant l'été la loi réformant les trois versants de la Fonction publique. Cette loi, sous tous ses aspects, est un recul historique pour les droits des fonctionnaires et pour la Fonction publique. De plus, la prochaine étape va être la réforme des retraites. Ne nous y trompons pas ! Celle-ci ne poursuivra que deux objectifs : reculer l'âge de départ en retraite et diminuer le montant des pensions. Dans ce contexte de casse des conquits sociaux sans précédent depuis la dernière guerre mondiale, le syndicat CGT appelle les agents à se mobiliser fortement lors des prochaines journées d'action, et notamment à partir du **5 décembre prochain**.

La CGT revendique pour les personnels des collèges:

- Le renforcement de l'équipe mobile, la titularisation des personnels qui la compose et la possibilité d'accès à celle-ci par la mobilité pour les ATTEE qui en feraient vœu.
- La création d'emplois statutaires pour résorber l'emploi précaire dans les établissements.
- Un nombre suffisant d'agents pour chaque établissement qui prenne en compte les surfaces, la vétusté des locaux et les préconisations médicales touchant certains personnels.
- L'arrêt de l'ouverture à des privatisations des missions d'entretien dans les collèges.
- L'établissement des emplois du temps annuels en concertation avec les agents.
- L'accès facilité à l'extranet et à l'impression de documents administratifs.
- Un régime indemnitaire revalorisé pour les assistants de prévention en collèges comme pour tous les autres agents de la collectivité.
- Des ratios à 100% pour les avancements de grade, afin de ne pas bloquer un véritable déroulement de carrière.
- Un accès au cadre d'emplois de techniciens (cat B) pour la fonction d'encadrement ou pour des missions d'expertise par voie de promotion interne.

**AVEC LA CGT, NE SUBISSONS PAS ! NE LACHONS RIEN !  
MARQUONS NOTRE DETERMINATION ET NOTRE VOLONTE DE NE PAS SUBIR !  
EXIGEONS DE VIVRE DIGNEMENT DE NOTRE TRAVAIL !  
MOBILISONS-NOUS COLLECTIVEMENT !  
DEFENDONS NOTRE CADRE D'EMPLOIS SPECIFIQUE, QUI NOUS PROTEGE DES  
MUTUALISATIONS D'EFFECTIFS ENTRE SERVICES ET DONC QUI NOUS  
GARANTIT D'EXERCER NOS MISSIONS EN COLLEGES !**